



Votre équipe de prise en charge

A l'hôpital :

Service :

Téléphone :

Mail :

En ville :

Pharmacien d'officine :

.....

Téléphone :

Mail :

Médecin traitant :

.....

Téléphone :

Mail :

<http://therapiesorales-onco-link.fr/>



ANTICANCÉREUX ORAUX DÉLIVRÉS EN VILLE

Votre médecin vous a prescrit un traitement anticancéreux oral à prendre à domicile. Pour ce traitement, l'équipe hospitalière, votre médecin traitant et votre pharmacien se coordonnent pour vous accompagner à distance.



COMMENT IDENTIFIER MON ÉQUIPE DE SOIN ?

- L'équipe hospitalière vous demandera de désigner votre pharmacien habituel et votre médecin traitant afin de bien organiser la coordination entre l'équipe hospitalière, votre médecin traitant et votre pharmacien.

QUELS SONT LES RÔLES DE MON ÉQUIPE DE SOIN ?

LES ACTEURS SONT EN LIEN POUR GARANTIR LA FLUIDITÉ DE VOTRE PRISE EN CHARGE

- **A l'hôpital :** L'oncologue / hématologue établit la prescription du traitement et définit le protocole de soins associés.

L'équipe hospitalière vous fournit les informations complètes sur votre traitement.

Des consultations de suivi et des contacts réguliers sont organisés avec l'infirmier de coordination

- **A la pharmacie :** Votre pharmacien d'officine vous redonne les principales informations sur votre traitement, puis vous guide et vous soutient dans la prise de celui-ci. C'est lui qui vous délivre votre traitement chaque mois, et réalise un entretien pharmaceutique. Il vous accompagnera également pour le suivi de votre observance, l'identification des effets indésirables et pour l'adressage à votre équipe hospitalière ou votre médecin traitant si besoin

- **Chez votre médecin traitant :** Votre médecin est informé de votre traitement et est en lien avec l'équipe hospitalière, il reste votre médecin référent pour tous besoins de santé ou effets indésirables

CETTE COORDINATION EST RENDUE POSSIBLE CAR VOTRE ÉQUIPE DE PRISE EN CHARGE EXPÉRIMENTE DE NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ, EN VUE D'UNE GÉNÉRALISATION.



EN TANT QUE PATIENT, LE PARCOURS ONCO'LINK – THÉRAPIES ORALES VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER :

- d'un contact régulier avec votre équipe hospitalière durant toute votre prise de traitement
- d'un entretien de suivi avec votre pharmacien d'officine chaque fois que vous récupérez vos médicaments anticancéreux
- d'une continuité de votre suivi à domicile facilitée par une information renforcée de votre médecin traitant sur votre traitement

UNE NOTE D'INFORMATION FOURNIE EN DÉBUT DE PRISE EN CHARGE, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, VOUS PRÉCISE COMMENT VOUS OPPOSER AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES OU À LA PARTICIPATION À CE PROJET, ET CE À TOUT MOMENT DU PROJET. DE MÊME, VOUS POUVEZ EXERCER VOTRE DROIT D'ACCÈS ET/OU DE RECTIFICATION À CES DONNÉES.